



COMITE DU BOIS

CEE/NU

Commission économique pour l'Europe des Nations unies

64^{ème} SESSION

LE MARCHÉ DU BOIS EN FRANCE SITUATION ACTUELLE ET PERSPECTIVES A COURT TERME

Septembre 2006

Direction générale de la forêt et des affaires rurales
Sous-direction de la forêt et du bois
Bureau du Développement Economique

SOMMAIRE

1. Tendances économiques générales et contexte politique	3
A. Note de conjoncture INSEE, juin 2006	3
B. Politiques publiques et initiatives privées en matières de produits forestiers	3
2. Evolution des marchés des produits forestiers	6
A. Matière première bois	6
B. Bois énergie et politiques de promotion	11
C. Produits forestiers certifiés	13
D. Produits transformés dérivés du bois et produits à valeur-ajoutée	14
E. Sciages	15
F. Panneaux dérivés du bois	17
G. Pâte à papier et papiers cartons	19
3. Tableaux	21
A. Indicateurs économiques (commerce extérieur)	21
B. Production et commerce des produits forestiers en 2005, 2006 et 2007	25

Ce rapport intègre des données du Service central des enquêtes et études statistiques du ministère en charge de l'agriculture, du Service des études et des statistiques industrielles du ministère en charge de l'industrie (SESSI 2006 Le bois en chiffres) et de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), ainsi que des informations fournies par divers organismes de la filière forêt-bois : la Confédération française de l'industrie des papiers, cartons et celluloses (COPACEL), la Fédération nationale du bois (FNB), Le Commerce du bois (LCB), l'Office national des forêts (ONF), PEFC France, l'Union de la coopération forestière française (UCFF), l'Union des fabricants de contreplaqués (UFC), l'Union des industries des panneaux de process (UIPP).

Contacts : michel.hubert@agriculture.gouv.fr

1. TENDANCES ECONOMIQUES GENERALES ET CONTEXTE POLITIQUE

A. NOTE DE CONJONCTURE INSEE - JUIN 2006

L'économie française a retrouvé depuis l'été 2005 une croissance plus robuste. Les chiffres du premier trimestre de 2006 sont venus confirmer cette tendance au-delà d'une progression du PIB de 0,5% en soulignant le rôle toujours moteur de la consommation des ménages et en atténuant les inquiétudes sur la tenue de nos échanges extérieurs. Il est vrai que ce premier trimestre a été marqué par un fort dynamisme de l'économie mondiale, tant en Asie qu'aux États-Unis et même en zone euro où la croissance a progressé de 0,6%, et consécutivement par une vive accélération des échanges mondiaux. Dans ce contexte, les prix du pétrole ont continué de progresser, favorisant une augmentation de l'inflation, qui est cependant restée modérée. Ainsi les banques centrales ont été amenées à poursuivre le relèvement progressif de leur taux d'intervention, avec une répercussion sur les taux à long terme.

La croissance en 2006 atteindrait 2%, malgré la fragilité de la production manufacturière qui ne progresserait que de 1%. L'augmentation de la consommation des ménages serait confortée par une meilleure orientation du pouvoir d'achat, maintenue par une stabilisation de l'inflation en dessous de 2%. L'autre ressort de la bonne orientation de la consommation serait la poursuite de la baisse du chômage. Le taux de chômage diminuerait continûment tout au long de l'année pour se situer à environ 9% en décembre 2006. En sus d'une augmentation moins rapide de la population active tendancielle et d'un apport conséquent des emplois aidés, cette évolution refléterait une accélération sensible de l'emploi salarié marchand. Par ailleurs, le dynamisme du secteur de la construction ne serait pas encore affecté par un plafonnement attendu de la demande de logement en liaison avec la remontée des taux d'intérêt.

Le principal aléa sur ces perspectives réside dans l'accentuation des déséquilibres mondiaux qui renforce les risques d'une baisse du dollar susceptible d'affecter les anticipations des entrepreneurs européens. Mais à l'inverse on ne peut exclure qu'à très court terme l'élan de l'économie mondiale entraîne une dynamisation plus importante de la zone euro.

B. POLITIQUES PUBLIQUES ET INITIATIVES PRIVEES EN MATIERE DE PRODUITS FORESTIERS

Les politiques et initiatives publiques

Le ministre chargé de l'agriculture a affirmé, en avril 2005, quatre axes majeurs pour la politique forestière :

- Valoriser la forêt, encore insuffisamment exploitée, de manière à développer l'industrie du bois et créer des emplois.
- Conforter la gestion durable des forêts.
- Valoriser la biomasse forestière.
- Mieux s'impliquer dans les démarches internationales et communautaires de valorisation et de protection de la forêt.

Dans le cadre de l'objectif d'une gestion durable de la forêt, le ministre a affirmé l'importance qu'il accordait à **la certification forestière**, il a exprimé son souhait de voir progresser celle-ci sur le territoire métropolitain et a demandé que soit engagée la certification de la forêt guyanaise. Il a également fait connaître sa volonté de voir se rapprocher, dans le cadre d'une reconnaissance mutuelle, les grands schémas internationaux de certification.

Une circulaire sur les **Achats publics de bois** a été adoptée en avril 2005 par le Premier ministre. Elle engage les acheteurs de l'Etat, lorsqu'ils achètent des produits à base de bois, à intégrer dans les marchés publics des critères d'exploitation régulière et/ou de gestion durable des forêts d'où sont issus les bois concernés. En 2007, 50% des achats publics de bois devront disposer d'une telle garantie et 100% en 2010. Cette circulaire concerne toutes les origines de bois, tempérées ou tropicales. La mise au point d'une méthode d'évaluation est en cours pour un premier bilan en 2007.

Par ailleurs, un Groupe permanent d'étude des marchés « Développement durable - Environnement », a été créé en 2004 auprès du ministre chargé des finances. Il a travaillé notamment à l'élaboration d'un guide pour l'achat public de bois afin de développer l'utilisation de ce matériau. Le guide est paru en juillet 2006. Il sera suivi fin 2006 d'un guide sur le bois matériau de construction.

Le Programme Forestier National publié en juin 2006 a fixé les lignes directrices de la politique forestière pour la période 2006-2015. Il met notamment l'accent sur la nécessité de valoriser la ressource : « en forêt de métropole, le temps de la récolte est venu ! ». Celle-ci justifie les perspectives d'actions qui suivent :

Développement de la contractualisation pour l'approvisionnement des entreprises

L'organisation de l'approvisionnement de l'industrie de première transformation est un élément essentiel de sa productivité. La possibilité de contractualiser tout ou partie des achats de bois apportera également plus de sérénité dans la gestion des entreprises et permettra d'améliorer les facteurs de compétitivité et la commercialisation des produits.

La loi d'orientation sur la forêt de 2001, complétée par le décret du 25 novembre 2005 a modifié le code forestier pour faciliter cette évolution. Désormais l'ONF est autorisé à commercialiser de gré à gré, ce qui permettra l'adéquation de son offre à la demande et le développement d'une politique de contractualisation. Le nouveau contrat d'objectif entre l'Etat et l'ONF précise qu'à l'horizon 2011, 35 % des ventes des forêts domaniales et 25 % des ventes des forêts communales devraient être contractualisées.

Augmentation de la productivité et de la qualité de la récolte de bois

Le plan de développement rural hexagonal (PDRH) 2007-2013 permettra de mobiliser des financements européens du FEADER afin d'aider l'équipement des entreprises de récolte de bois d'œuvre, bois d'industrie et de production de bois énergie. Cette mesure vise d'une part à encourager l'emploi et améliorer la sécurité des travaux forestiers de récolte et d'autre part à améliorer le niveau des résultats des entreprises de ce secteur. Les démarches qualité des entreprises de travaux forestiers soutenues par le ministère de l'Agriculture et de la Pêche devraient aboutir à la création prochaine d'un organisme de délivrance de qualifications fournissant une information commune à l'ensemble des maîtres d'œuvre et d'ouvrage susceptible de les éclairer sur les spécialités et compétences des entreprises de travaux.

Optimisation du transport de bois et aide à la réalisation de la desserte forestière

La réduction des coûts de transport entre pour une part importante dans l'amélioration de la compétitivité de la filière bois. La loi d'orientation forestière de 2001 a autorisé jusqu'au 8 juillet 2006 les transports de bois ronds sur des itinéraires arrêtés par les autorités publiques compétentes dans le département lorsqu'ils sont réalisés par des véhicules dont le poids total roulant ne dépasse pas certaines limites de tonnage. La loi relative au développement des territoires ruraux de 2005 a prorogé cette échéance au 8 juillet 2009.

Néanmoins afin de donner une meilleure visibilité au secteur du transport de bois, il serait nécessaire de prolonger cette autorisation au-delà de 2009 et de permettre ainsi les investissements très lourds en véhicules et en infrastructures adaptés.

Les schémas de desserte forestière sont indissociables des efforts qui devront être entrepris pour optimiser le transport de bois. L'aide à la réalisation d'équipements de desserte forestière, est utile également à l'exploitation, au reboisement, à la gestion ainsi qu'à la protection, notamment contre l'incendie.

Relance de la compétitivité des scieries

Les scieries utilisent plus de la moitié des bois de nos forêts qui sont récoltés et commercialisés annuellement. Toutefois la production française est loin de satisfaire la demande des marchés français.

Une relance de l'activité de sciage aurait donc un effet de levier important sur la mobilisation de la ressource ainsi que sur l'industrie de la trituration (papier et panneaux) et sur la deuxième transformation. Un plan d'actions pour relancer la compétitivité de ce maillon central de la filière est en cours d'élaboration. L'effort devra entre autres être porté sur l'amélioration de la finition des produits sciés (séchage, rabotage et conditionnement), en conformité avec les exigences du marché et les normes de qualité communautaires et internationales. L'objectif énoncé dans le Programme Forestier National est la production de 2 millions de mètres cubes de sciages supplémentaires d'ici 2015.

Structuration de la filière

L'Etat soutient par une modulation de certaines aides le développement de la coopération forestière qui participe à l'organisation économique de la forêt privée et renforce la structuration de la filière. L'Etat a également soutenu la mise en place de l'interprofession France Bois Forêt par sa reconnaissance, en mai 2005. Elle regroupe notamment les propriétaires forestiers et les entreprises de récolte et de première transformation.

France Bois Forêt peut ainsi collecter une contribution (CVO) nécessaire à la conduite d'actions collectives. Avec un budget voisin de 2 millions d'euros dès 2006, France Bois Forêt peut désormais créer un observatoire économique de la filière, et entreprendre des actions génériques, telles que la communication, la promotion du bois et l'analyse économique et des actions sectorielles concernant la formation des acteurs ainsi que des actions de recherche et de développement technique.

Les initiatives privées

Développement de la certification forestière

L'ensemble de la filière bois s'emploie au développement de la certification forestière. En juin 2006, 27 % de la surface forestière sont ainsi certifiés et 954 entreprises ont leur chaîne de contrôle d'approvisionnement (voir page 13).

Elaboration d'une charte environnementale de l'achat et de la vente de bois

La fédération française des acteurs du commerce du bois «*Le Commerce du bois*» a élaboré une charte environnementale de l'achat et de la vente de bois. Elle formalise les engagements des acteurs du commerce du bois vis-à-vis de la gestion durable des forêts. Notamment, elle prévoit que les membres adhérant à la charte s'engagent :

- à augmenter d'année en année, leur approvisionnement en bois issu de forêts certifiées ou en cours de certification,
- à améliorer l'information et le conseil aux clients et à promouvoir le bois issu de forêts gérées durablement.

Une série d'indicateurs est fixée et des audits seront réalisés par un tiers indépendant tous les deux ans.

Le lancement de la charte auprès des adhérents est officiel depuis juin 2006, leur adhésion à la charte est volontaire pour l'instant et sera rendue obligatoire d'ici deux ans. On compte en à ce stade une vingtaine d'adhérents. Un travail est également en cours pour la mise au point d'un centre de ressources destiné à aider leurs adhérents dans leurs démarches.

2. ÉVOLUTION DES MARCHES DES PRODUITS FORESTIERS

A. MATIERE PREMIERE BOIS (Bois ronds, y compris les grumes de sciage et le bois de trituration)

RECOLTE FRANÇAISE

Après une période relativement stable dans les années 60 et 70, la récolte commercialisée a fortement augmenté dans la décennie 80 pour osciller autour de 35 millions de m³ par an jusqu'en 1999. Les années 2000 et 2001 avec respectivement 46 et 41 millions de m³ traduisent l'ampleur sans précédent des tempêtes de 1999. Depuis la récolte commercialisée est revenue à un niveau moins élevé avec 35,4 Mm³ en 2002, 32,8 Mm³ en 2003 et 33,6 Mm³ en 2004.

Le bois d'œuvre représente 59 % de la récolte commercialisée (20 Mm³), le bois d'industrie 34 % (11 Mm³) et le bois de feu 7% (2,3 Mm³). Il faut rajouter à la récolte commercialisée, la part de bois prélevé en forêt pour l'autoconsommation, essentiellement pour le chauffage. Cette part représente un volume d'environ 18 millions de m³ pour la période 1998-2002

La forêt publique réalise 40% de la récolte commercialisée annuelle (42% en 2004) alors qu'elle occupe seulement 27% de la superficie forestière totale.

En 2004, les volumes commercialisés se répartissent comme suit :

- 5,7 Mm³ de bois d'œuvre feuillus
- 14,2 Mm³ de bois d'œuvre résineux
- 11,4 Mm³ de bois de trituration et d'industrie
- 2,3 Mm³ de bois de feu, majoritairement du bois bûche mais aussi des plaquettes forestières (218 000 m³).

La commercialisation des bois par les coopératives forestières

En 2005, l'ensemble des coopératives forestières a commercialisé 5,1 Mm³ de bois, en progression de 8,5 % par rapport à 2004, soit environ 14 % de la récolte française et près de 25% de la récolte issue de forêts privées. Le volume ainsi commercialisé continue sa progression déjà ressentie en 2004 après les perturbations des années tempêtes.

Cette progression s'est développée dans un contexte de marché plutôt hésitant en début d'exercice, mais avec une demande en net redressement dans le deuxième semestre 2005. Ce contexte d'accroissement relativement rapide de la demande, dans une filière où les circuits d'approvisionnements industriels ont été depuis plusieurs années relativement déstabilisés a suscité des craintes de situations de rupture d'approvisionnement pour certaines industries.

En 2005, 93 % des volumes commercialisés ont été vendus abattus, façonnés et triés, la plupart des ventes étant sous contrats d'approvisionnement en « bois rendus usine ».

Les difficultés d'organisation rencontrées en 2004 dans le transport par voie ferrée et dans le transport routier ont encore été renforcée en 2005, du fait du renchérissement très notable des coûts dus aux augmentations des cours du pétrole. Il convient de rappeler que le coût des transports atteint fréquemment 40 à 50 % des coûts de bois rendus usine, ces modifications de charges ont donc des conséquences très lourdes, conduisant parfois à des pertes de marchés, ou à des modifications profondes des rayons d'approvisionnements économiquement acceptables.

Il est à noter que le deuxième semestre 2005 a connu également une très forte demande en bois de feu, en liaison directe avec l'évolution des coûts du fioul domestique. Les coopératives forestières ont commercialisé 435.000 stères de bois de chauffage en 2005 contre 250.000 stères en 2004.

Toutefois le développement de ce marché ne s'est pas réalisé au détriment des approvisionnements des industries du bois, puisque dans le même temps, les volumes livrés aux industries papetières ont progressé de 1,190 millions de tonnes en 2004 à 1,408 millions de tonnes (+ 18 %). Cette progression des volumes livrés aux papeteries par la coopération forestière est donc, malgré ce contexte, largement supérieure à la croissance de la consommation de bois par ces industries, dont les volumes réceptionnés ne progressent que de 3,3 %. La coopération forestière représente ainsi aujourd'hui près de 27 % des volumes de rondins résineux réceptionnés par les papeteries.

L'engagement de la coopération forestière en matière d'approvisionnement et de production de plaquettes forestières à destination de l'énergie reste également en forte croissance, selon les perspectives tracées en 2004, à savoir une multiplication par plus de trois dans ces organismes à l'horizon de 2007, pour atteindre 250.000 tonnes, mais au-delà, les projets qui se profilent à l'horizon 2008 devrait nécessiter une nouvelle augmentation de capacité pour atteindre 500.000 tonnes.

Conformément aux engagements pris en matière de gestion durable, les volumes de bois certifiés PEFC vendus sont en hausse également, l'exercice 2005 étant marqué par un taux très proche de la barre des 50 %.

Le niveau des investissements consentis reste très élevé dans les domaines de la formation, des démarches de qualité et d'environnement, des systèmes d'informations, des prévisions de récolte, des planifications de travaux et de la logistique bois.

La récolte en forêts publiques en 2005

Les volumes de bois mobilisés en forêts publiques au cours de l'année 2005 sont encore importants, ils reflètent la bonne orientation générale des marchés et le renforcement de la demande en produits bois. Avec 14.3 millions de m³ mobilisés, la progression annuelle est de l'ordre de 150 000 m³ supplémentaires. Ils se répartissent de la façon suivante : 6,6 millions de m³ en forêts domaniales (hors menus produits et ventes des D.O.M.) et 7,7 millions de m³ pour les forêts des collectivités (y compris les bois délivrés pour l'affouage ou l'autoconsommation).

Le niveau des invendus est également en net recul en 2005. Il est le résultat d'une part de la revente de lots invendus en 2004 que les marchés n'avaient pu absorber dans les conditions économiques du moment, d'autre part de l'amélioration générale de la qualité des lotissements des produits, plus conformes aux attentes des clients.

Les bois sont vendus « sur pied » à 88 % (dont 75 % en bloc et 13 % à l'unité de produits), les 12 % restant ayant été façonnés et vendus bord de route.

Les prix du bois en 2005

Malgré une certaine inquiétude concernant le hêtre, se traduisant par une nouvelle baisse des cours, l'ensemble des marchés du bois a connu un redressement notable en 2005 après l'effondrement des cours consécutif aux tempêtes de 1999. Que ce soit pour le chêne, les résineux ou le bois d'industrie, la demande est soutenue et les prix se redressent.

S'agissant des « Grandes ventes » de l'automne 2005, il convient de noter que le niveau des prix obtenus sur l'échantillon de l'automne reste plus représentatif du niveau réel des marchés du bois.

Au terme des 75 ventes, le prix moyen du m³ de bois sur pied (toutes essences et toutes catégories confondues) enregistre une hausse de 4.5 % par rapport à l'année précédente et s'affiche à 34.3 €/m³ (contre 32.9 €/m³ en 2004). Hormis pour le hêtre, et dans une moindre mesure le pin maritime, dont les cours se sont inscrits à la baisse, toutes les autres essences ont enregistré une augmentation de prix, dépassant parfois les 10 %.

L'évolution des cours par essences exposées ci-dessous met en lumière cette année encore les importantes disparités entre les différents marchés du bois. Parmi les hausses de prix les plus spectaculaires, celles du chêne, des résineux blancs (sapin, épicéa) sur le quart Nord-Est de la France et des bois de qualité trituration ou chauffage. La reprise des marchés de l'emballage tire également vers le haut les résineux rouges (pin sylvestre, pin maritime).

Le taux d'inventus direct moyen a été à l'automne 2005 de 31 %, au lieu de 39 % en 2004. Cette réduction significative du taux d'inventus témoigne de la bonne tenue de la demande en général, qui retrouve des niveaux d'avant les tempêtes de 1999, sur le chêne en particulier.

Néanmoins, le taux d'inventus direct moyen ne reflète pas exactement le niveau réel du marché. En effet, de nombreuses transactions ont lieu à l'issue de la campagne de ventes d'automne, le plus souvent à hauteur des prix de retrait, mais ne rentrent pas alors dans l'échantillon des produits vendus en séance analysé ici.

- **Le chêne** : Les marchés du chêne ont poursuivi leur embellie, avec une demande toujours très active sur toutes les catégories de produits. Que ce soit pour des bois de qualité « merrain », du plot pour l'ébénisterie, des sciages à parquet ou encore du bois de chauffage, le chêne est une essence très recherchée, à des prix en hausse. Le prix moyen du chêne ont progressé de plus de 10 % à l'automne 2005 à près de 78 €/m³ sur pied. Le taux d'inventus moyen du chêne n'a été que de 16 %, contre 27 % à l'automne précédent.

- **Le hêtre** : Pour le hêtre, la situation est restée préoccupante, notamment sur les gros bois. Hormis les bois blancs issus de taillis sous futaie, bien valorisés en plots de qualité à destination du marché de l'escalier, la grume de hêtre souffre aujourd'hui de débouchés limités malgré des prix très bas. A contrario, les bois moyens et petits bois ont profité de la bonne tenue générale des marchés et les prix ont remonté. Au global, le cours moyen du hêtre a chuté à nouveau de 8 % à l'automne 2005 à un peu plus de 29 €/m³ sur pied. Le taux d'inventu moyen du hêtre a été de 35 %, contre 43 % à l'automne précédent.

- **Les résineux blancs** : Les marchés des résineux blancs (sapin, épicéa) sont restés actifs, toujours à la faveur du bon niveau d'activité du secteur de la construction. Les cours ont progressé de 15 à 20 % sur le massif vosgien, lié à une tension sur les approvisionnements, alors qu'ils ont été plutôt stables en Franche-Comté, voire en baisse sur le sud de la France. A l'automne 2005, le prix moyen du sapin a progressé de 3 % à 30 €/m³ sur pied, celui de l'épicéa a gagné près de 5 % à un peu moins de 31 €/m³ sur pied. Le taux d'inventus moyen du sapin-épicéa a été proche de 38 %, contre 44 % à l'automne précédent.

- **Les résineux rouges** : Les marchés des résineux rouges (pin sylvestre, pin maritime) ont été plus tendus, en partie tirés par le bon niveau d'activité du secteur de l'emballage mais toujours concurrencés par la disponibilité matière importante dans ces gammes de produits et la vigueur des importations. A l'automne 2005, le prix moyen du pin sylvestre a progressé de 11 % à 21 €/m³ sur pied, celui du pin maritime a reculé de 5 % à un peu plus de 24 €/m³ sur pied. Le taux d'inventu moyen du pin sylvestre a atteint 34 %, contre 46 % à l'automne précédent. Celui du pin maritime a été quant à lui proche des 43 %, contre 34 % à l'automne précédent.

- Le bois d'industrie - bois énergie : Pour le bois d'industrie et le bois énergie, les marchés sont restés bien orientés et la demande particulièrement soutenue. Les prix ont connu une nette augmentation, de 10 à 30 % de hausse selon les régions. Des tensions sur les prix ont existé sur l'approvisionnement de certaines unités de transformation.

En conclusion, après une année 2004 qui a permis de constater une inversion de tendance sur les marchés du bois, l'année 2005 a confirmé cette embellie dans la plupart des secteurs d'activité. La consolidation des volumes mobilisés en 2005 s'est accompagnée d'une revalorisation sensible des prix de vente, avec toujours des variations marquées selon les essences. Le marché du hêtre de qualité courante est resté atone alors que les gros bois blancs se sont bien vendus. Les marchés du chêne et des résineux en général ont été particulièrement soutenus, de même que ceux des bois de qualité trituration ou chauffage.

Pour soutenir cette reprise et renforcer la place des entreprises de transformation du bois sur le territoire français, l'ONF dispose aujourd'hui d'un cadre législatif et réglementaire adapté, notamment grâce à la mise en place des contrats d'approvisionnement pluriannuels. L'ONF et les Communes forestières sont désormais en mesure de répondre aux spécificités des besoins des acheteurs et de contribuer ainsi à la réalisation de gains de productivité dans la filière, pour accroître sa compétitivité.

Les décrets n° 2005-1445 et n° 2005-1447 du 23 novembre 2005, concernant respectivement les modalités de ventes de coupes de bois ou de produits de coupes et la vente par l'ONF de lots groupant des coupes ou produits de coupes des forêts relevant du régime forestier, ont été pris en application de la Loi d'orientation sur la forêt de 2001 et de la Loi de développement des territoires ruraux de 2005. Ils ouvrent d'importantes possibilités en matière de vente de bois à l'ONF et, à travers lui, aux communes forestières.

Le décret « modes de vente » permet de compléter la notion sylvicole de « coupe » par la notion commerciale de « produits », qui correspond davantage aux attentes des clients de l'ONF. Il permet également de vendre ces produits aussi bien dans le cadre des ventes publiques par appel à la concurrence (adjudications, appels d'offres) que dans celui des ventes de gré à gré. C'est à ce titre que des contrats d'approvisionnement peuvent être conclus.

Le décret « ventes groupées » définit quant à lui les modalités comptables permettant à l'ONF de vendre un lot constitué de produits provenant de diverses forêts publiques, ce qui rend désormais possible une nette augmentation de la taille des lots et, par voie de conséquence, de leur attractivité commerciale. Une des particularités en effet de la forêt communales en France est d'être relativement morcelée et de taille moyenne peu élevée.

Enfin, le 22 septembre 2005, le Conseil d'Administration de l'ONF a approuvé trois nouveaux règlements des ventes qui traitent respectivement des ventes par adjudication, des ventes par appel d'offres et des ventes de gré à gré, ceci en conformité avec la Loi d'orientation sur la forêt de 2001, la Loi de développement des territoires ruraux de 2005 et avec les deux décrets cités ci-dessus.

L'ONF dispose donc à présent d'un cadre adapté lui permettant de valoriser au mieux les produits bois provenant des forêts publiques et issus des actions sylvicoles qui y sont conduites, dans le souci de répondre au mieux aux attentes de ses clients acheteurs de bois.

Les perspectives pour 2006

Les perspectives pour l'année 2006 sont bonnes pour les marchés du bois en général, dans un contexte global de renchérissement de la plupart des matières premières. Les hausses de prix constatées à l'automne 2005 et en ce début d'année 2006 devraient se poursuivre à l'automne.

Les premières ventes de bois de l'année 2006 montrent que la demande reste particulièrement active et qu'elle pourrait cet automne toucher des catégories de produits jusqu'à lors hors du marché. A la faveur de la vigueur de l'activité sur tous les marchés du bois, le redémarrage de l'activité sur le marché du hêtre de qualité courante pourrait se dessiner.

Même s'il est prématuré de conclure, les marchés du bois en 2006 semblent pouvoir se maintenir sur une orientation jugée favorable, et ce pour la totalité des essences. Si la forte demande en volume ne fait que confirmer une tendance déjà bien amorcée en 2004, la poursuite de la hausse des cours, accompagnée de la relance des marchés pour le bois d'œuvre de hêtre, pourrait être la tendance nouvelle de l'année 2006.

LES ECHANGES DE BOIS RONDS EN 2005

Concernant les bois ronds tempérés et tropicaux, après deux années d'excédent suite aux tempêtes de 1999, le solde est redevenu déficitaire depuis le milieu de l'année 2002 et retrouve en 2005 son niveau d'avant 1999, soit - 19 millions €

- **Les feuillus tempérés** : La hausse des exportations de chêne (+ 13,6 % en 2005) ne compense pas la baisse enregistrée pour le hêtre (- 13,8 %) et au total le tonnage de bois de feuillus tempérés exporté (1,35 million de tonnes en 2005) a baissé de 3,1 % en 2005. Le solde (+ 89 millions €) reste cependant positif pour les feuillus tempérés.

- **Les résineux** : Alors que les exportations de résineux (66 000 tonnes en 2005) sont restées stables cette année, les importations de conifères (60 000 tonnes) ont augmenté de 18 % par rapport à l'année précédente afin d'approvisionner surtout l'industrie du bois de trituration. Le solde (+ 6 millions €) est tout juste excédentaire.

- **Les bois tropicaux** : Les importations de bois ronds tropicaux sont en diminution régulière depuis plusieurs années. Après un pic à près de 190 millions € en 2000, les importations en valeur ne s'élèvent plus qu'à 126 millions € en 2005. En quantité, après avoir atteint près de 830 000 m³ en 2000, elles sont évaluées, après une baisse de 18 % par rapport à l'année précédente, à moins de 400 000 m³ en 2005.

Après une augmentation de 25 % des prix en moyenne par rapport à l'année précédente ceux-ci atteignent 318 €/m³ en 2005.

La France est le seul pays européen à produire des quantités industrielles de plots tropicaux (150 000 m³ en 2005). La tendance est à la production des sciages, des placages et des contreplaqués dans les pays forestiers producteurs et à la substitution des grumes de bois tropicaux par des importations de sciages et de produits de seconde transformation, finis ou semi-finis.

La quasi-totalité des bois ronds importés provient d'Afrique de l'Ouest. Le Gabon en est le premier exportateur (56 % en 2004), suivi par le Congo-Brazzaville (25 %) qui s'est substitué au Libéria après l'embargo décidé par les Nations-Unies, puis par la République démocratique du Congo et le Cameroun (5 % chacun).

B. BOIS ENERGIE ET POLITIQUES DE PROMOTION

Le bois est la première énergie renouvelable française. Sa consommation actuelle équivaut à plus de 9 millions de tep/an (tonne équivalent pétrole) soit près de 4% des besoins français en énergie.

Les utilisations actuelles du bois pour la fourniture d'énergie se répartissent de la manière suivante :

- 80 % de cette énergie est utilisée dans l'habitat individuel : un ménage sur deux est équipé d'un chauffage au bois, souvent associé à une autre énergie, notamment l'électricité,
- 18 % de cette énergie est utilisée dans des chaufferies liées à une industrie, relevant en majorité du secteur bois et papier,
- 2 % de cette énergie concerne des chaufferies collectives.

Un programme de soutien au développement du bois-énergie 2000-2006 est développé par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). Il combine aides nationales et soutien des régions. Ce programme s'était donné pour objectif de moderniser le secteur domestique du bois de chauffage et de développer les usages en secteur industrie et collectif tertiaire.

Le secteur domestique

Pour soutenir cette consommation, un processus de normalisation a été initié, d'une part sur le combustible (norme NF bois de chauffage), d'autre part sur les appareils (label « Flamme verte »). La dynamique d'équipement et de renouvellement des appareils est également favorisée par des déductions fiscales. Un crédit d'impôt (initialement de 40%) a été adopté en 2005 pour tout achat d'appareil domestique qui répond à des conditions de rendement énergétique et de limitation des émissions polluantes. Ce crédit a été porté à 50% au 1^{er} janvier 2006.

On estime à près de 30 millions de m³ le bois utilisé pour les besoins de ce secteur. Il s'agit de bois provenant essentiellement de forêt et pour partie d'exploitations rurales. La majorité de ce bois est autoconsommée, seulement 2,4 millions de m³ étant commercialisés.

Le secteur collectif et tertiaire

Les utilisations collectives et industrielles sont en progression régulière sous l'effet du Programme bois-énergie qui prévoit l'installation de plus de 1000 chaufferies nouvelles. Fin 2005, l'objectif a été dépassé avec 1423 chaufferies installées (1042 en collectif/tertiaire et 381 en secteur industriel)

Ces secteurs sont essentiellement alimentés par le sous-produits des activités industrielles (en auto-consommation) ou par des produits connexes de scieries. La part de plaquettes forestières issues directement de la forêt progresse toutefois régulièrement. En 2004, la production de plaquettes forestières s'est élevée à 218 000 m³.

Pour soutenir le développement du bois énergie, le gouvernement a décidé de réduire le taux de TVA sur la fourniture de bois énergie à usage non domestique (loi d'orientation agricole de janvier 2006) et pour soutenir les réseaux de chaleur biomasse, une réduction du taux de TVA a été adoptée pour les abonnements relatifs à la livraison d'énergie calorifique distribuée par réseaux ainsi qu'à la fourniture de chaleur lorsqu'elle est produite au moins à 60% à partir de certaines énergies renouvelables, notamment la biomasse (loi portant engagement national pour le logement de juillet 2006).

Les nouveaux programmes énergétiques

Une loi de programme fixant les orientations de la politique énergétique a été adoptée le 13 juillet 2005 et prévoit :

- qu'il convient d'atteindre une production intérieure d'électricité d'origine renouvelable de 21% de la consommation intérieure d'électricité totale d'ici 2010,
- que le développement des énergies renouvelables thermiques constitue une priorité et doit permettre, d'ici à 2010, une augmentation de 50% de la production de chaleur d'origine renouvelable.

Ces nouvelles orientations énergétiques se traduisent actuellement dans différents programmes décidés ou en cours d'élaboration :

- la programmation pluriannuelle des investissements électriques 2007-2015 prévoit des investissements pour la production d'électricité à partir de biomasse à hauteur d'une puissance installée de 1000 MW en 2010 et 2000 MW en 2015. Dans ce cadre, un deuxième appel d'offres va être lancé en 2006 pour la mise en place en 2009 d'une tranche de 300 MW et les tarifs de rachat de l'électricité pour les installations hors appel d'offres sont en cours de révision,
- la programmation pluriannuelle des investissements en matière de chaleur, en cours d'élaboration pour une parution d'ici fin 2006, prévoit un recours important à la biomasse d'ici 2010 qui restera le mode de production de chaleur d'origine renouvelable prépondérant (90% en 2010)
- Le plan biocombustibles 2010 (en cours d'élaboration) a pour vocation de rapprocher objectifs énergétiques et mobilisation de la biomasse. Il prévoit notamment un plan d'accompagnement pour la production et l'approvisionnement de biomasse dans les années à venir (parution prévue fin 2006).

Impacts sur la filière forêt-bois

- Le crédit d'impôt pour les équipements de chauffage lié à un hiver long et rigoureux et à l'augmentation du coût des autres énergies a vu progresser de manière significative l'achat d'appareils de chauffage au bois. (+ 23% par rapport à 2004). Il en résulte une demande plus forte en bois de feu ainsi qu'une augmentation des prix de vente, notamment pour la bûche (en trois ans, environ + 15%).
- Pour 2010, on estime que les nouveaux programmes énergétiques nécessiteront une production complémentaire de bois comprise entre 6 et 8 millions de m³.
- Cette mobilisation est possible en valorisant mieux les rémanents de l'exploitation forestière (un gisement de 5 à 7 millions de tonnes équivalent pétrole - 20 à 30 millions de m³ de bois - a été identifié dans le cadre d'une étude réalisée en 2004) et en exploitant plus largement des peuplements insuffisamment entretenus ou sous-exploités.
- La filière forêt-bois est en cours de structuration et d'organisation pour faire face à la montée en puissance rapide de la production forestière, notamment de plaquettes forestières. Dès 2007, elle devra être en mesure de fournir les approvisionnements complémentaires des nouvelles installations d'électricité mises en place à l'issue du premier appel d'offres de 2004.

C. PRODUITS FORESTIERS CERTIFIES

Le système de certification français

Le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche a encouragé la filière forêt-bois française à mettre en place un schéma de certification. Le référentiel PEFC France a été adopté en 2001 par les professionnels du secteur forêt-bois, lesquels siègent dans trois collèges :

- le collège des producteurs comprend les associations de propriétaires et organismes de gestion et du monde forestier,
- le collège des transformateurs et utilisateurs comprend les organismes représentant les entreprises industrielles et commerciales de la filière bois,
- le collège des consommateurs comprend des associations liées aux fonctions sociales, environnementales et récréatives de la forêt.

Ces trois collèges représentent une vingtaine de membres. Au niveau local, des entités régionales sont mises en place, regroupant les acteurs locaux du secteur, directement représentés par près de 500 administrateurs. Elles élaborent, en conformité au référentiel national, le référentiel régional de certification adapté à la zone géographique concernée.

Les acteurs français ont donc privilégié PEFC, système établi sur la base des six critères d'Helsinki de gestion durable des forêts définis au cours des conférences interministérielles sur la protection des forêts en Europe.

Bilan de la certification en France

Au 30 juin 2006, 4,2 millions d'hectares de forêts françaises sont certifiés PEFC (+11% en un an), soit 27% de la surface forestière française, se répartissant comme suit :

- 37% de forêts domaniales (1,6 million d'hectares, soit la totalité des forêts domaniales métropolitaines de production) ;
- 28% de forêts des collectivités (1,2 million d'hectares, soit 44% de la superficie forestière des autres forêts publiques) ;
- 35% de forêts privées (1,5 million d'hectares, soit 14% de la superficie forestière privée).

L'objectif de 2005 de dépasser les 4 millions d'hectares certifiés est ainsi atteint.

Au 30 juin 2006, 954 entreprises ont leur chaîne de contrôle des approvisionnements certifiées PEFC (+29% en un an), dont plus de 80% sont des entreprises d'exploitation forestière ou des scieries. La quasi-totalité des entreprises produisant de la pâte et des panneaux de particules en France est certifiée PEFC.

Au 30 juin 2006, 4 sites forestiers (tous privés) sont certifiés FSC, pour une surface totale de 15000 hectares. 130 entreprises disposent désormais d'une chaîne de contrôle FSC ; on enregistre sur ce point une progression de + 62% par rapport à 2005. Il faut noter par ailleurs le lancement d'une initiative FSC France, en cours de développement.

Depuis 2002, le Service central des enquêtes et études statistiques du Ministère de l'agriculture observe la récolte de bois certifiés et la production de sciages certifiés. Le volume de bois certifiés provenant de forêts gérées durablement a été multiplié par 2,6 et atteint 21,4% de la récolte totale en 2004 avec plus de 7,2 millions de m³ de grumes et bois d'industrie et de trituration.

La production de sciages certifiés provenant de forêts gérées durablement est multipliée par 2,4 et atteint près de 9% de la production totale en 2004 avec environ 840 000 m³. Cela confirme la montée en puissance de la mise sur le marché des produits certifiés.

Perspectives de la certification

Le Ministère de l'agriculture souhaite voir progresser la certification et a demandé aux acteurs de la filière forêt-bois de progresser dans la certification des forêts privées et celles des collectivités (objectif : 50% de forêts des collectivités certifiées fin 2006) et d'engager la certification de la forêt guyanaise. Par ailleurs, la circulaire adoptée en avril 2005 sur la promotion de la gestion durable des forêts dans les achats publics de bois va faciliter l'accès de produits bois certifiés dans les marchés publics.

Il faut noter par ailleurs que PEFC France a engagé en 2005 la révision de son référentiel pour la période 2006-2011. Ce nouveau référentiel a été soumis à l'expertise de PEFC Council et sera présenté lors de la prochaine Assemblée générale de PEFC de l'automne 2006

D – PRODUITS TRANSFORMES DERIVES DU BOIS ET PRODUITS A VALEUR AJOUTEE

D.1. MEUBLES ET SIEGES EN BOIS : UN DEFICIT COMMERCIAL CONSIDERABLE

Le secteur des meubles et sièges en bois peine à s'adapter aux nouvelles demandes des consommateurs pour des meubles contemporains en kit, et subit la concurrence des importations en provenance des pays riverains (Italie, Espagne, Allemagne) ainsi que de la Roumanie et de la Chine.

Au cours de l'année 2005, le courant d'échanges à l'exportation des meubles et sièges en bois est resté stable alors que les importations ont progressé de 8%.

Le solde des échanges continue donc de se dégrader en 2005, puisqu'il atteint – 1,75 milliards € contre – 1,55 milliards € en 2004. Il représente près de 40% du déficit commercial de la filière bois.

D.2. MENUISERIES EN BOIS : NOUVELLE DEGRADATION DU DEFICIT COMMERCIAL

Le secteur des menuiseries en bois bénéficie depuis quelques années d'une conjoncture du bâtiment très favorable en France. Mais les produits souffrent de la concurrence d'autres matériaux, notamment du PVC.

Le solde des échanges d'ouvrages de menuiserie en France n'a cessé de se dégrader sur les 5 dernières années. Malgré une amélioration au milieu de l'année 2003, le déficit commercial continue de se creuser en 2005, avec une hausse des importations de 8% et une baisse des exportations de 3%. Le solde de la balance commerciale atteint ainsi – 156,7 millions € en 2005, contre – 132 millions € en 2004.

D.3. EMBALLAGE EN BOIS BRUT (HORS CARTON) : LA TONNELLERIE EN POINTE

Le secteur de l'emballage en bois a pour principaux débouchés l'agroalimentaire (emballages légers et tonnellerie) ainsi que le transport et la logistique (palettes, caisses). Les échanges commerciaux sont largement excédentaires du fait de l'excellente tenue des exports d'ouvrages de tonnellerie, dont le solde économique s'est encore amélioré de 4% en 2005.

Le solde de la balance commerciale atteint + 202 millions € en 2005, en baisse de 1% par rapport à 2004. Le solde de la tonnellerie est de + 270,6 millions €, les exportations de tonneaux représentant 80% des exportations totales du secteur. Dans ce domaine, les Etats Unis restent le premier client (40% des exportations en valeur) devant l'Espagne (16%) et l'Italie (9%).

E. LES SCIAGES

EVOLUTION DE LA PRODUCTION ET DES ECHANGES

Une production qui stagne

Malgré une forte diminution du nombre d'entreprises, l'industrie française du sciage voit sa production stabilisée à un niveau voisin de 10 Mm³ alors que la production européenne a globalement augmenté de 35%, portée par l'essor des sciages résineux (+ 40% de 1993 à 2003, pour une production UE15 de sciages résineux proche de 74 Mm³ en 2003). Concernant la production française de sciages résineux, elle suit la même tendance mais l'augmentation sur cette période est moins marquée en France (+17%). La France produit 10 % des volumes de sciages de l'Union Européenne à 25. Elle se situe, en 2004, au cinquième rang pour les sciages de résineux et au premier rang de l'Union Européenne pour les sciages de feuillus.

Une première estimation statistique de la production de sciages de résineux pour l'année 2005 atteint 7,9 Mm³ et annonce une augmentation annuelle de 2,4 %. Avec 2 Mm³ en 2005 la production de sciages de feuillus (tempérés ou tropicaux) continue à baisser (- 2,8 % par rapport à 2004).

Un déficit de la balance commerciale qui se creuse

En 2005, le solde de la balance commerciale s'est encore détérioré pour les sciages résineux de 7 % par rapport à l'année précédente, en s'établissant à - 514 millions €: les importations (649 millions €) progressent de 8 % et les exportations (135 millions €) de 11 %.

Les importations de sciages résineux poursuivent leur augmentation et l'Allemagne devient le premier pays fournisseur de la France, même si la Scandinavie constitue toujours la première zone d'importation.

Après plusieurs années de croissance, les importations de sciages résineux en 2005 atteignent 3,4 Mm³ dont plus de 60% sont des sciages bruts de sapin-épicéa. Par rapport à 1999, les importations totales de sciages résineux ont progressé de 31 %, tandis que la production française de sciages résineux progressait seulement de 5 % sur cette même période. La croissance de la consommation apparente française (+ 9% depuis 1999) s'est donc faite essentiellement au profit des importations, représentant actuellement 33 % de la consommation française de sciages résineux.

Les exportations de sciages de feuillus se maintiennent à un niveau proche de 500 000 m³ (dont 234 000 m³ de sciages de chêne) et le solde de la balance commerciale s'est encore amélioré de 9 % en 2005 (+ 70 millions €). Seulement 11 % des volumes de sciage de feuillus tempérés consommés en France en 2005 ont été importés.

Les importations de sciages tropicaux (440 000 m³ en 2005) , qui se substituent aux importations de bois ronds, poursuivent leur augmentation (+ 7 % en 2005 par rapport à l'année précédente). Cela n'explique qu'en partie la dégradation du solde commercial (- 195 millions € en 2005 contre 164 millions € en 2004) provenant surtout d'une augmentation des prix.

ANALYSE DES MARCHES

Alors que depuis cinq ans la commercialisation des sciages était stable, on assiste depuis le second trimestre 2006 à une situation nouvelle : la tendance des marchés résineux et feuillus au moins pour le chêne- s'inverse : la demande se renforce et l'offre tend à se raréfier.

Le Carrefour International du Bois de Nantes en juin 2006 a été le révélateur d'une demande forte et de prises de commandes de précaution, voire de spéculation, des principaux opérateurs du négoce.

Le mouvement s'est enclenché d'abord sur les sciages résineux par la transposition sur le marché français des hausses opérées par les opérateurs étrangers.

Aujourd'hui la situation tend à se généraliser à d'autres essences, comme le chêne, et sur les bois d'emballage, les produits pour la trituration et l'énergie.

A l'origine de cette situation se situent la montée générale des matières premières et des produits pétroliers, le dynamisme de la construction et en particulier de la construction bois, l'essor du bois énergie.

Analyse des marchés des Sciages Résineux

Le mouvement de hausse du prix des sciages perceptible depuis le début de l'année s'amplifie en Europe. Les observateurs sont surpris de la brutalité du réajustement réalisé par l'Allemagne qui est, avec près d'1 million de m³ commercialisé sur le marché français, le principal intervenant extérieur.

Les producteurs français ne font que suivre cette évolution et l'évolution des prix traduit celle des charges : matière première, énergie, personnel, assurance...(effet de rattrapage). Les scieries ont déjà revalorisé leur barème de 15 € par m³ de sciage répartis entre juin et août/septembre.

Les prix constatés (juillet sur avril) sur le Sapin-Epicéa font état de hausses de plus de 10 % pour les choix 3 et 4; de 5 à 10 % pour les choix 2; et d'augmentations moins sensibles pour les premiers choix.

Ceci est en corrélation avec l'expression de la demande particulièrement forte pour les sciages «emballages, coffrages et bois de calage » pour lesquels les scieries peinent à fournir et dont les cours s'étaient durablement inscrits, suite aux tempêtes, à des niveaux très bas. Le dynamisme non démenti de l'activité de la construction soutient les bois de charpente ou d'ossature.

Les essences, comme le Pin Maritime, plus tournées vers des marchés du Sud, restent pour l'heure, bien que la demande en provenance du Maghreb soit active, plus en retrait, alors que le pin sylvestre ou le douglas s'approchent des niveaux du Sapin-Epicéa.

Compte tenu d'un marché très porteur et de l'importance des hausses des bois importés, les opérateurs s'attendent à une appréciation de 10 € supplémentaires par m³ de sciage pour les livraisons à compter de septembre ou d'octobre, selon les entreprises.

Pour l'emploi des produits connexes des tensions sur les prix différenciées selon les régions continuent de s'exercer du fait de la concurrence entre les demandes des triturateurs et celles qui se développent très rapidement pour l'énergie.

Analyse des marchés des Sciages Feuillus

Au cours des dernières réunions internationales l'augmentation significative du prix de la matière première, principalement concernant le chêne, a été soulignée par les représentants des différents pays.

Elle est de +15 % en France et en Belgique, (sachant que ces deux pays avaient déjà augmenté de près de 10 % l'année précédente) et de 25 % en Allemagne.

En France, l'activité des scieries de chêne est très soutenue, la demande étant active aussi bien sur les plots, les avivés que sur les pièces équarries, tant sur le marché national qu'à l'exportation.

L'excellente tenue du secteur du bâtiment se traduit par une forte demande dans le secteur du parquet massif en grande largeur, de la menuiserie, de la rénovation et de la charpente.

Seule atténuation à apporter, les produits aubieux ont du mal accéder au marché du fait notamment de la désaffection pour ce type de produit du secteur du parquet.

De nouveaux réajustements du prix des sciages de chêne sont annoncés et attendus d'ici la fin 2006, les entreprises ayant concédé de fortes hausses de leurs approvisionnements les années précédentes.

Sur le hêtre en revanche on n'assiste pas à une réelle reprise du marché même si à l'exportation sur le Maghreb la demande en volume est réelle.

Des perspectives de développement de nouveaux marchés pour le hêtre comme le calage et le bois sous rails (où les stocks de produits finis sont inexistantes) sont prévisibles à moyen terme et certaines niches, comme l'escalier haut de gamme, pourraient permettre de maintenir un certain niveau d'activité.

Le feuillu indigène issu des forêts d'Europe certifiées est apprécié des distributeurs et des consommateurs. Son utilisation ira croissante selon les pronostics des intervenants sur le marché international.

F. PANNEAUX DERIVES DU BOIS

F.1. PANNEAUX DE PROCESS

Malgré un tassement de la croissance, qui s'est montrée plus faible qu'en 2004 et qui n'a pas atteint les objectifs prévus, l'activité des panneaux de process a connu en 2005 une bonne année.

Alors que le second trimestre de 2005 laissait présager un tassement voire une chute de la production et de la consommation des panneaux, le deuxième semestre a été excellent permettant à l'année 2005 de battre des records de production, de consommation intérieure et de vente export.

Cette tendance s'est encore confirmée au premier trimestre de l'année 2006. Dans l'ensemble, les fabricants de panneaux de process qualifient la situation, du point de vue de la production et du marché, de bonne à l'entrée de l'été 2006.

La consommation intérieure de panneaux de particules a augmenté de 7,3% (atteignant 3,5 millions de m³) permettant une production record de près de 4,3 millions de m³ de panneaux de particules en 2005, soit 7% de mieux qu'en 2004. Un tiers de ces panneaux ont été surfacé en tant que panneaux de particules surfacés mélaminés. Les exportations françaises de panneaux de particules ont augmenté de 28% en 2005 (en comparaison à 2004) et représentent un volume de 1,8 million de m³ (OSB inclus). Dans le même temps les importations de panneaux ont cru de 40% pour atteindre 780 000 m³.

En ce qui concerne le MDF (panneau de fibres à moyenne densité), en 2005 la production s'est élevée à 1,1 million de m³, augmentant de 1,2% en 2005 par rapport à 2004. La France est le deuxième producteur en Europe. Une très importante part de la production est exportée, elle représente 730 000 m³ mais est en fléchissement par rapport à 2004. Par contre la consommation intérieure a augmenté durant l'année 2005. Cette tendance s'est à nouveau inversé dans les cinq premiers mois de 2006.

L'OSB (panneau à lamelles minces orientées) connaît sur l'Europe un engouement de plus en plus important permettant une croissance de la production française de 3% en 2005. Son développement continue également hors Europe, la part exportée de la production française étant de 68% de la production.

La croissance de la production des panneaux de process en 2005 est principalement due à une meilleure utilisation des outils permettant une productivité accrue, puisque, hormis une légère augmentation de capacité en panneaux de particules (environ 180 000 m³), la capacité est restée inchangée.

Durant l'hiver 2005-2006, l'approvisionnement en bois des usines de panneaux de process a parfois été difficile. En effet, l'augmentation de la demande en bois, pour la production d'énergie notamment a conduit à une hausse des prix du bois destiné à la trituration. Ainsi, alors qu'à l'entrée de l'hiver, les usines de panneaux affichent généralement des stocks minimums de 35 jours de production, certaines unités de production ont eu des stocks inférieurs à 10 jours. Les usines n'ont eu que très peu d'arrêt de production pour manque de bois. La situation inquiète les producteurs en prévision de l'hiver prochain alors que paradoxalement, le marché maintient une demande soutenue.

Pour l'avenir, les producteurs de panneaux sont inquiets de la mise en route d'investissements de production d'électricité à partir de biomasse (suite aux appels d'offres lancés par le ministère de l'industrie) dont la consommation notamment de produits de connexes de scieries pourrait être élevée.

Les tendances 2005 devraient en effet plutôt s'affirmer en 2006 :

- En premier lieu, la demande en bois de chauffage forte en 2005 devrait se maintenir en 2006 ;
- En deuxième lieu, le développement de nouveaux produits pour l'énergie, par exemple les granulés (pellets) qui utilisent les produits connexes de scieries et les sciures rend difficile dans certaines régions l'approvisionnement des sciures;
- En troisième lieu, le développement du séchage du bois dans les scieries qui, alors, utilisent leurs propres sciures et connexes pour la production de chaleur. Ce dernier cas s'inscrit plus normalement dans la continuité et l'optimisation de la filière forêt-bois, puisqu'il permet un meilleur accès au marché des sciages français.

F.2. PANNEAUX DE CONTREPLAQUES

Pour les fabricants de contreplaqué français, l'année 2005 a été une mauvaise année, avec un niveau de production égal à 2003. Alors que la demande ne baissait que de 0,9%, la production nationale, 415 000 m³ en 2005, a diminué de plus de 5%.

En contreplaqué tropical, les importations ont augmenté de 1% (le volume de panneaux tropicaux chinois sur le marché français a augmenté de plus de 50%). La bonne tenue des ventes sur les marchés traditionnels hollandais et italien s'accompagnait de baisses importantes en Allemagne, en Espagne et en Belgique. Au final, la production a baissé de 12 000 m³ comparativement à 2004.

En contreplaqué résineux, la baisse de production a été identique. Ceci est lié à une baisse significative du marché français de 10%. Malgré une baisse de 20% des ventes sur le marché allemand, les exportations ont augmenté de 1%.

Le ralentissement très net des importations directes en provenance de Finlande (- 23%) et d'Amérique du sud (Brésil : - 12%, Chili : - 17%) ont été en partie compensés par une augmentation de 16% des volumes en provenance des USA. Mais la hausse la plus importante a été celle des importations de Belgique, dont l'origine n'est pas facilement identifiable. Au total, les importations ont néanmoins baissé de 4% par rapport à 2004.

En feuillu tempéré, la hausse de la demande de 11% est liée directement à celle des importations (+13%) : le volume importé de Chine a augmenté de 8 000 m3, représentant à lui seul la moitié de cette hausse. La Finlande, la Belgique et la Russie ont aussi contribué significativement à cette hausse.

Les 4 premiers mois de l'année 2006 ont été particulièrement difficiles, avec un niveau d'activité en baisse par rapport à 2005, lié à une baisse de la demande nationale que n'a pas compensée la légère croissance des exportations. Un raffermissement de la demande depuis mai 2006 laisse entrevoir une légère amélioration des performances par rapport à l'année précédente.

G. PÂTE A PAPIER ET PAPIERS CARTONS

Pâtes à papier et recyclage

La production des usines de pâtes à papier a légèrement progressé en 2005 en représentant un peu plus de 2,5 millions de tonnes (+ 0,7%). La consommation de bois est en progression de 3,7%, avec près de 9,3 millions de tonnes de bois réceptionnés par les usines productrices de pâte, dont 93% sont d'origine française, 70% sont des bois ronds et 30% des produits connexes de scieries.

Réception de bois dans les usines de pâtes

Produits	Année	Consommation apparente	
		Réceptions de bois par les usines productrices de pâte en milliers de tonnes brutes	
		Total	Dont imports
Rondins résineux	2004	3 143	95
	2005	3 355	103
	2006	3 523	94
	2007	3 600	100
Rondins feuillus	2004	3 104	144
	2005	3 211	186
	2006	3 109	354
	2007	3 170	360
Produits Connexes Scieries	2004	2 710	367
	2005	2 707	339
	2006	2 702	278
	2007	2 754	283
Total	2004	8 957	606
	2005	9 273	628
	2006	9 334	725
	2007	9 524	743

(extrapolation pour 2006 et prévision pour 2007)

Source : Syndicat général des acheteurs utilisateurs de bois de papeterie

En 2005, les importations de pâtes (y compris pâte à dissoudre) par la France se sont élevées à 2,305 millions de tonnes, en progression de 9,9 %, tandis que les exportations de pâtes à 0,517 million de tonnes ont reculé de 13,1%. Finalement, la consommation de pâtes par l'industrie papetière française s'est élevée à 4,186 millions de tonnes, en progression de 0,6% par rapport à 2004.

L'industrie papetière française a également utilisé comme matières premières près de 6 millions de tonnes de papiers et cartons récupérés, volume relativement stable (+ 0,2%) par rapport à l'année précédente.

Le taux d'utilisation des papiers et cartons récupérés par l'Industrie papetière française s'est très légèrement tassé en 2005, et s'est établi à 57,6% (consommation de papiers et cartons récupérés rapportée à la production globale de papiers et cartons).

En 2005, la récupération apparente des papiers et cartons a poursuivi son développement avec une progression de 2,7%. Rapportée à une consommation de papiers et cartons neufs, en recul, le taux de récupération progresse nettement encore pour atteindre 60,9% (contre 57,9% en 2004).

Légère progression en volume de l'activité papetière en 2005, mais un puissant effet ciseau a pesé sur la rentabilité de l'Industrie papetière

Après une nette progression de l'activité en volume en 2004 (+3,1%), l'Industrie papetière française aura connu en 2005 une croissance plus modérée. La production de papiers et cartons a ainsi progressé de 0,7% sur l'année, pour atteindre 10,332 millions de tonnes. En moyenne, la production a ainsi progressé de 1,8% par an au cours des dix dernières années.

Ce sont les marchés extérieurs qui ont une nouvelle fois tiré l'activité papetière française en 2005. Ainsi, alors que les livraisons françaises sur le marché français étaient relativement stables (-0,2%), les exportations de papiers et cartons progressaient, elles, de 1,5%. Ainsi, le taux d'exportation des papiers et cartons produits en France progresse sensiblement par rapport à son niveau de 2004.

Après le retour de la croissance de la consommation des papiers et cartons en 2004, le marché français s'est de nouveau inscrit en recul sensible en 2005. Ainsi, à 10,827 millions de tonnes, la consommation apparente de papiers et cartons en France recule de 2,3%. Depuis 1995, le taux de croissance annuel moyen du marché français s'établit donc à 1,2%.

La concurrence particulièrement vive observée sur les marchés européens, ainsi que le niveau toujours élevé de l'Euro, ont maintenu une forte pression sur les prix des papiers et cartons en 2005. L'indice INSEE des prix des papiers et cartons en l'état s'établissait ainsi en baisse de plus de 10% par rapport à son niveau de l'année 2000.

Face à cette baisse des prix, les coûts supportés par les entreprises papetières françaises, qui avaient déjà progressé sensiblement depuis 2001, n'ont cessé d'augmenter dans le courant de l'année 2005. Ceci a été particulièrement perceptible pour les coûts liés directement ou indirectement aux prix de l'énergie : gaz, électricité, fioul, transports, produits chimiques...

L'effet ciseau ainsi créé, entre des prix de vente en baisse et des coûts en forte progression, a lourdement pesé sur la rentabilité de l'Industrie qui, en raison du niveau élevé de la concurrence, n'a pas pu répercuter ces hausses de coûts dans ses prix de vente.

Conjoncture 2006

Les prévisions font état d'une accélération de la croissance économique générale au sein de la zone Euro en 2006. Les marchés de l'Industrie papetière française devraient bénéficier de cette conjoncture plus porteuse, et connaître un raffermissement, favorable à l'activité des entreprises.

1. TABLEAUX

A Indicateurs économiques : Scees, Agreste – Conjoncture Commerce extérieur bois et dérivés n°1/2006

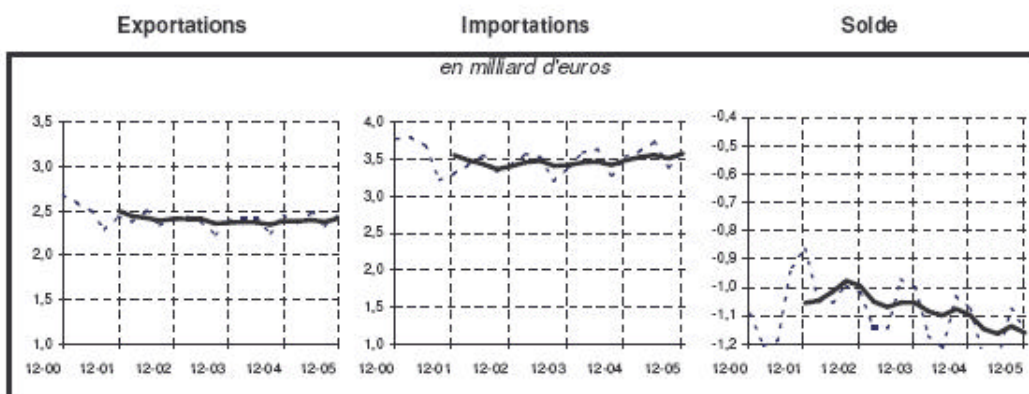
Conjoncture de la filière bois et dérivés

La balance commerciale de la filière bois établie à partir de données des douanes concerne les postes détaillés dans les pages "Nomenclature des produits" à la fin de la publication.

Sauf précision complémentaire, la légende des graphiques ci-après est :

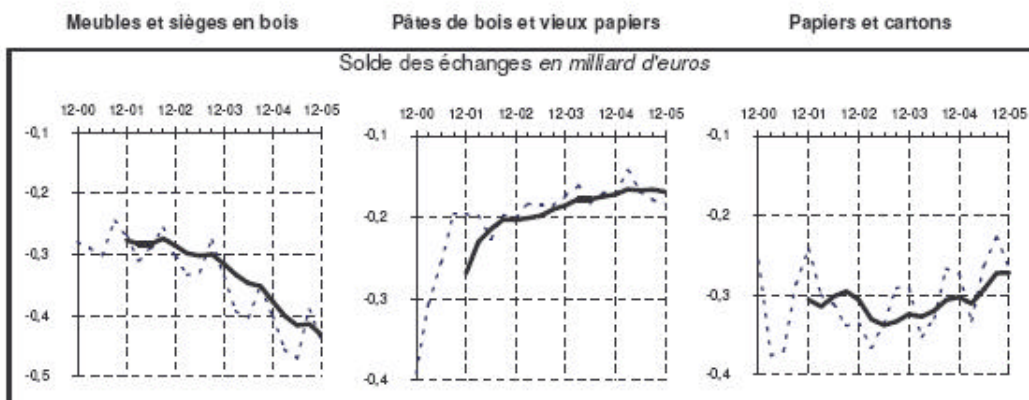
----- donnée trimestrielle brute
————— donnée trimestrielle corrigée des variations saisonnières

Evolution globale de la balance



Pour le quatrième trimestre 2005, le déficit s'accroît à 0,9 milliard d'euros. Sur les douze derniers mois, le solde négatif s'établit à -3,6 milliards d'euros ; les importations s'accroissent de 2 % et les exportations de 1 % seulement. Mais cette évolution dissimule le maintien des contrastes entre des secteurs en expansion (pâtes, papier, panneaux) et d'autres qui continuent à se fragiliser (feuilles de placage, lames pour parquets, ouvrages de menuiserie, sciages et surtout meubles et sièges en bois).

Les gros poids du déficit



- Meubles et sièges : le solde continue à se dégrader de sorte que le déficit s'approche de 0,45 milliard d'euros au quatrième trimestre 2005. Au cours des douze derniers mois, le courant d'échanges à l'exportation est stable alors que les importations progressent de 8 %.

- Pâtes de bois et vieux papiers : la tendance favorable se stabilise. Sur les douze derniers mois, le solde, tout en restant négatif, se maintient à moins de 0,2 milliard d'euros par trimestre. Les importations sont stables tandis que les exportations augmentent de 4 %.

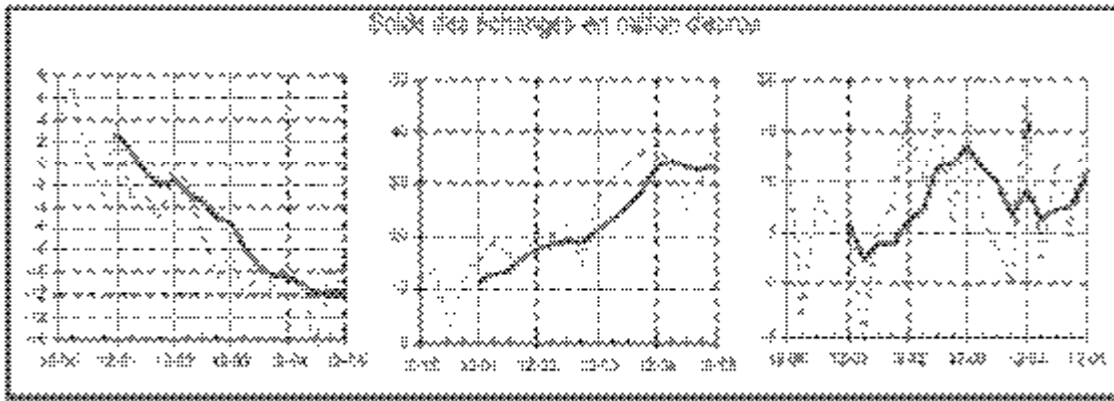
- Papiers et cartons : la tendance reste favorable. Sur les douze derniers mois, le solde, bien que toujours négatif, se redresse encore par rapport à la période précédente. Les exportations sont stables alors que les importations se contractent de 2 %.

Travail mécanique du bois

Faillies de sciage

Panneaux de particules

Panneaux de fibres



- **Faillies de sciage** : la dégradation excessive depuis quatre ans ne pourrait malgré une accélération en fin d'année 2005. Sur les douze derniers mois, les exportations baissent de 14 % par rapport à la période précédente ainsi que les importations de 8 %.

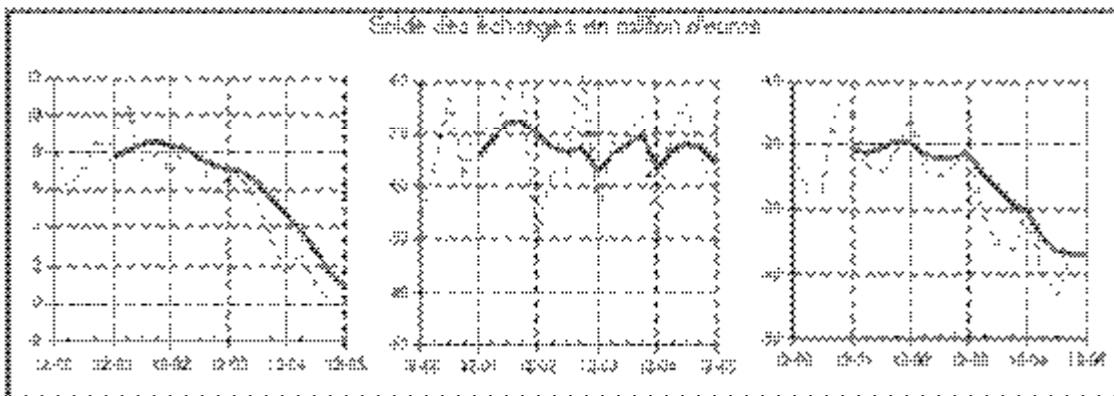
- **Panneaux de particules** : après une forte progression depuis le milieu de l'année 2003, l'année 2005 marque un gel. Sur les douze derniers mois, les exportations progressent de 10 % par rapport à la période précédente ainsi que les importations respectivement de 26 %.

- **Panneaux de fibres** : après une chute en 2004, la tendance rebondit favorable en 2005 avec un aide pour de 37 millions d'euros contre 23 l'année précédente. Sur les douze derniers mois, les exportations s'accroissent de 10 % et les importations de 8 %.

Lattes et lattes pour parquet

Quatrez de contreplaqué

Quatrez de menuiserie



- **Lattes et lattes pour parquet** : la dégradation des solde se poursuit, il devient même négatif pour la première fois au quatrième trimestre 2005. Sur les douze derniers mois, les exportations progressent de 17 % ainsi que les importations respectivement de 13 %.

- **Quatrez de contreplaqué** : les variations d'un trimestre à l'autre restent fortes dans les deux sens. Cependant, le solde des douze derniers mois s'améliore de 4 % par rapport à la période précédente. Au quatrième trimestre 2005, les États-Unis restent notre premier client (45 % de nos exportations) devant l'Espagne (16 %), le Brésil (8 %), l'Inde par l'Espagne (8 %), l'Algérie (8 %), le Chili (4 %), et le Royaume-Uni (3 %).

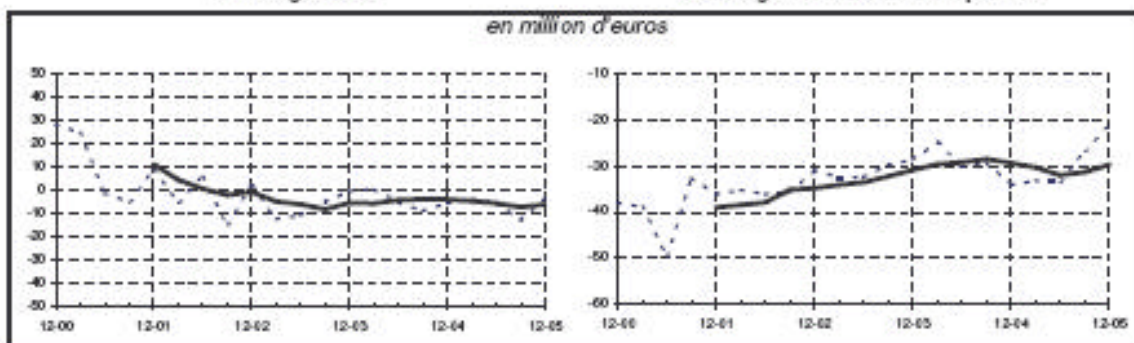
- **Quatrez de menuiserie** : après l'amélioration du milieu de l'année 2005, le déficit continue à se creuser. Sur les douze derniers mois, les importations progressent encore de 8 % alors que les exportations ne réussissent à reculer de 3 %.

Produits de l'exploitation forestière et de la scierie

Bois ronds

Solde général

Solde grumes de bois tropicaux



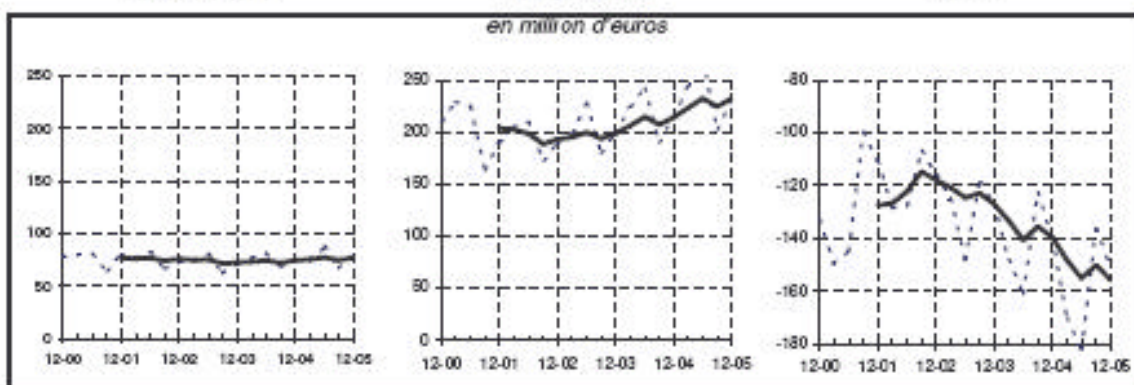
Après deux années d'excédent en 2000 et 2001, le solde, redevenu déficitaire au milieu de l'année 2002, est stable depuis trois ans. Sur les douze derniers mois, les exportations de bois ronds tempérés baissent de 3 % par rapport à la période précédente. Les effets des tempêtes de 1999 sont désormais passés. Les exportations de bois ronds de pays ne compensent plus les importations de tropicaux.

Sciages

Exportations

Importations

Solde



Après une amélioration en 2002, la dégradation du solde entamée en 2003 se poursuit. Sur les douze derniers mois, le déficit s'accroît de 12 % par rapport à la période précédente ; les importations progressent de 9 % et les exportations de 3 % seulement. Les sciages de conifères représentent toujours les trois-quarts de ce déficit et les sciages tropicaux le reste.

Conifères

Exportations

Importations

Solde

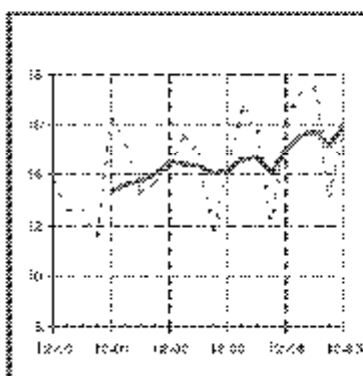


Avec un déficit historique de 514 millions d'euros sur les douze derniers mois, le solde se dégrade encore de 7 % par rapport à la période précédente. Pourtant, les exportations progressent de 11 % alors que les importations n'augmentent que de 8 %. L'importance des importations (649 millions d'euros) par rapport aux exportations (135 millions d'euros) explique la dégradation du solde.

Futillius

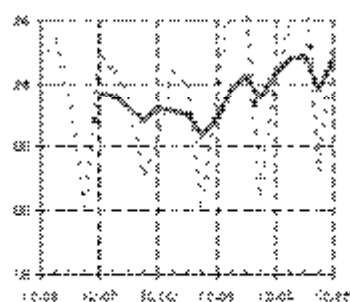
Chêne

Soide

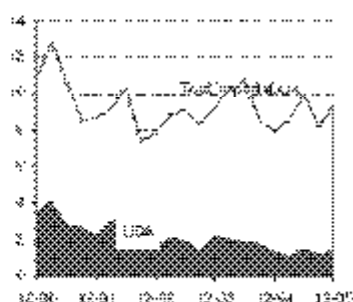


Exportations

(en millions d'euros)



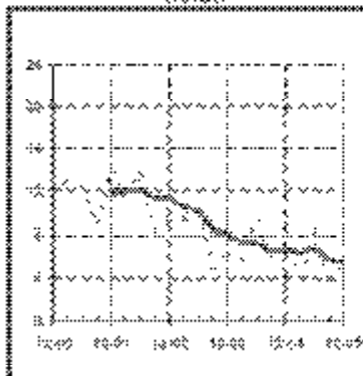
Part des importations en provenance des USA



Après le redressement de 2001, l'exédent, qui s'était stabilisé autour de 55 millions d'euros par an, bat son record en 2005 à 64 millions d'euros. Sur les douze derniers mois, les exportations augmentent de 2 % alors que les importations baissent de 4 %. Les Etats-Unis restent notre premier fournisseur avec 13 % de nos achats, mais leur part s'est réduite de moitié depuis 2001 devant la concurrence des pays de l'Union européenne et d'Europe de l'Est.

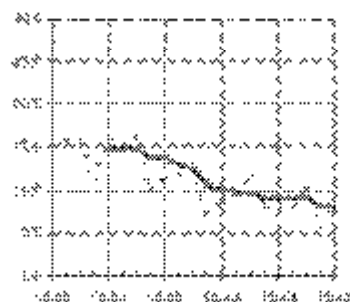
Hêtre

Soide

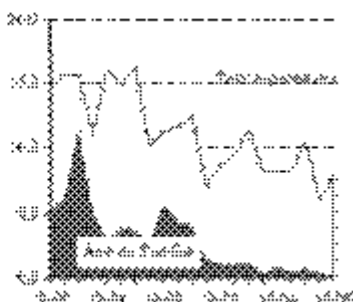


Exportations

(en millions d'euros)



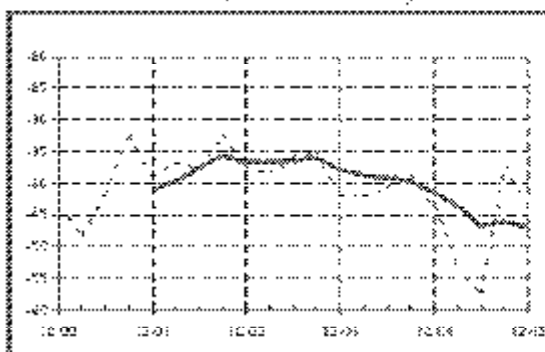
Part de l'Asie du Sud-Est



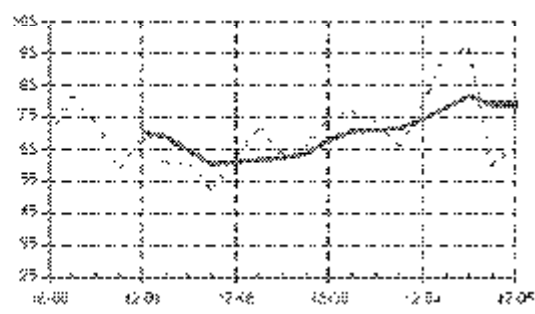
Après la fermeture des marchés vers l'Asie du Sud-Est, qui ne représentent plus que 4 % de l'ensemble, les exportations baissent encore de 12 % sur les douze derniers mois par rapport à la période précédente. De leur côté, les importations s'accroissent de 15 %, de sorte que le déficit se réajuste à 22 millions d'euros sur les douze derniers mois.

Bois tropicaux

Soide (en millions d'euros)



Importations (en milliers de tonnes)



La hausse des importations se poursuit. Sur les douze derniers mois, elles progressent de 7 % par rapport à la période précédente et dépassent largement leur niveau des années 2000 et 2001. Au quatrième trimestre 2005, les volumes importés proviennent pour 38 % d'Afrique occidentale, 52 % du Brésil et 10 % d'Asie du Sud-Est.

B. Production et commerce des produits forestiers en 2005, 2006 et 2007

Tableau TC 1 en équivalent bois rond (source SCEES)

Product	Unit	Historical data		Revised	Estimate	Forecast
		2004	2005	2005	2006	2007
SAWLOGS AND VENEER LOGS, CONIFEROUS						
Removals	1000 m ³	14 196	14 500	14 500	14 800	15 200
Imports	1000 m ³	552	672	672	650	650
Exports	1000 m ³	852	974	974	1 000	1 000
Apparent consumption	1000 m ³	13 895	14 198	14 198	14 450	14 850
SAWLOGS AND VENEER LOGS, NON-CONIFEROUS						
Removals	1000 m ³	5 671	5 500	5 500	5 400	5 300
Imports	1000 m ³	776	737	737	700	660
Exports	1000 m ³	765	791	791	800	800
Apparent consumption	1000 m ³	5 682	5 446	5 446	5 300	5 150
of which, tropical logs						
Imports	1000 m ³	507	483	483	450	400
Exports	1000 m ³	25	24	24	20	20
Net Trade	1000 m ³	482	459	459	430	380
PULPWOOD (ROUND AND SPLIT), CONIFEROUS						
Removals	1000 m ³	5 870	6 000	6 000	6 100	6 250
Imports	1000 m ³	650	688	688	750	800
Exports	1000 m ³	1 251	1 099	1 099	1 050	1 000
Apparent consumption	1000 m ³	5 269	5 589	5 589	5 800	6 050
PULPWOOD (ROUND AND SPLIT), NON-CONIFEROUS						
Removals	1000 m ³	5 108	5 200	5 200	5 300	5 400
Imports	1000 m ³	198	214	214	150	120
Exports	1000 m ³	983	898	898	700	540
Apparent consumption	1000 m ³	4 322	4 516	4 516	4 750	4 980
WOOD RESIDUES, CHIPS AND PARTICLES						
Domestic supply	1000 m ³	12 612	12 848	12 848	13 100	13 300
Imports	1000 m ³	1 224	1 461	1 461	1 800	2 100
Exports	1000 m ³	2 148	1 988	1 988	1 950	1 900
Apparent consumption	1000 m ³	11 688	12 321	12 321	12 950	13 500
OTHER INDUSTRIAL ROUNDWOOD, CONIFEROUS						
Removals	1000 m ³	196	180	180	170	160
OTHER INDUSTRIAL ROUNDWOOD, NON-CONIFEROUS						
Removals	1000 m ³	248	240	240	230	220
WOOD FUEL, CONIFEROUS						
Removals	1000 m ³	236	280	280	310	350
WOOD FUEL, NON-CONIFEROUS						
Removals	1000 m ³	2 122	2 520	2 520	2 900	3 500

Tableau TC2 en quantité de produit (source SCEES pour les données historiques et organisations professionnelles pour les révisions, les estimations et les prévisions)

Product Code	Product	Unit	Historical data		Revised	Estimate	Forecast
			2004	2005	2005	2006	2007
5.C	SAWNWOOD, CONIFEROUS						
	Production	1000 m ³	7 717	7 950	7 900	8 000	8 150
	Imports	1000 m ³	3 222	3 364	3 364	3 500	3 600
	Exports	1000 m ³	863	967	967	1 100	1 200
	Apparent consumption	1000 m ³	10 076	10 347	10 297	10 400	10 550
5.NC	SAWNWOOD, NON-CONIFEROUS						
	Production	1000 m ³	2 057	2 000	2 000	1 950	1 900
	Imports	1000 m ³	607	620	620	650	600
	Exports	1000 m ³	514	492	492	500	600
	Apparent consumption	1000 m ³	2 150	2 128	2 128	2 100	1 900
5.NC.T	of which, tropical sawnwood						
	Production	1000 m ³	152	150	150	140	130
	Imports	1000 m ³	412	443	443	460	480
	Exports	1000 m ³	28	31	31	30	30
	Apparent consumption	1000 m ³	536	562	562	570	580
6.1	VENEER SHEETS						
	Production	1000 m ³	61	58	58	55	55
	Imports	1000 m ³	152	149	149	155	155
	Exports	1000 m ³	39	36	36	35	35
	Apparent consumption	1000 m ³	174	171	171	175	175
6.1.NC.T	of which, tropical veneer sheets						
	Production	1000 m ³	0	0	0	0	0
	Imports	1000 m ³	94	95	95	100	100
	Exports	1000 m ³	6	3	3	2	2
	Apparent consumption	1000 m ³	88	92	92	98	98
6.2	PLYWOOD						
	Production	1000 m ³	435 E	415 E	415	425	425
	Imports	1000 m ³	383	430	430	400	400
	Exports	1000 m ³	194	225	225	230	230
	Apparent consumption	1000 m ³	624	620	620	595	595
6.2.NC.T	of which, tropical plywood						
	Production	1000 m ³	269	257	257	260	260
	Imports	1000 m ³	97	98	98	105	105
	Exports	1000 m ³	120	125	125	130	130
	Apparent consumption	1000 m ³	240	235	230	235	235
6.3	PARTICLE BOARD (including OSB)						
	Production	1000 m ³	4 350 C	4 600 C	4 600	4 700	4 700
	Imports	1000 m ³	669	789	789	1 000	900
	Exports	1000 m ³	1 626	1 967	1 967	1 800	1 900
	Apparent consumption	1000 m ³	3 393	3 422	3 422	3 900	3 700
6.3.1	of which, OSB						
	Production	1000 m ³	400 E	400 E	400	400	400
	Imports	1000 m ³	58	51	51	45	50
	Exports	1000 m ³	214	219	219	240	240
	Apparent consumption	1000 m ³	244	232	232	205	210
6.4	FIBREBOARD						
	Production	1000 m ³	1 190 C	1 310 C	1 310	1 320	1 320
	Imports	1000 m ³	534 C	637 C	683	660	670
	Exports	1000 m ³	1 239 C	1 302 C	908	910	920
	Apparent consumption	1000 m ³	485	645	1 085	1 070	1 070
6.4.1	Hardboard						
	Production	1000 m ³	120 E	120 E	120	120	120
	Imports	1000 m ³	238	283	283	280	280
	Exports	1000 m ³	176	124	124	120	120
	Apparent consumption	1000 m ³	182	279	279	280	280
6.4.2	MDF (Medium density)						
	Production	1000 m ³	1 100	1 110	1 110	1 120	1 120
	Imports	1000 m ³	275	244	290	300	310
	Exports	1000 m ³	906	1 144	750	750	760
	Apparent consumption	1000 m ³	469	210	650	670	670
6.4.3	Insulating board						
	Production	1000 m ³	80 E	80 E	80	80	80
	Imports	1000 m ³	66	110	110	80	80
	Exports	1000 m ³	49	34	34	40	40
	Apparent consumption	1000 m ³	97	156	156	120	120
7	WOOD PULP						
	Production	1000 m.t.	2 503 C	2 520 C	2 564	2 581	2 633
	Imports	1000 m.t.	2 199 C	2 146 C	2 305	2 320	2 367
	Exports	1000 m.t.	578 C	465 C	517	520	531
	Apparent consumption	1000 m.t.	4 124	4 201	4 352	4 214	4 469
10	PAPER & PAPERBOARD						
	Production	1000 m.t.	10 255 C	10 332 C	10 332	10 657	10 993
	Imports	1000 m.t.	6 302 C	6 058 C	6 310	6 509	6 714
	Exports	1000 m.t.	5 538 C	5 578 C	5 815	5 998	6 187
	Apparent consumption	1000 m.t.	11 019	10 812	10 827	11 168	11 520